

Coronavirus : le Crédit Mutuel et vos Conseillers restent présents à vos côtés dans ces circonstances exceptionnelles.

Le Crédit Mutuel prend toute la mesure de la situation et tient à réaffirmer que **les collaborateurs sont mobilisés pour assurer la continuité de service et pour accompagner ses clients-sociétaires**. Une cellule de crise est organisée plusieurs fois par jour dans l'entreprise afin de prendre des mesures adaptées à l'évolution du contexte et aux décisions gouvernementales.

Quoi qu'il advienne, la protection des clients et des collaborateurs est une priorité absolue. C'est la raison pour laquelle **nous vous demandons de privilégier les canaux à distance afin de limiter les contacts physiques.**

Nous adaptons le fonctionnement de nos agences tout en continuant à répondre à vos demandes :

- Pour vos opérations courantes, **utilisez les automates et les distributeurs** à votre disposition. Les dépôts continueront à être traités quotidiennement.
- Privilégiez **le site Internet www.cmocean.fr et l'application mobile Crédit Mutuel** qui vous offrent de nombreux services en ligne pour gérer vos opérations en toute autonomie. [Découvrez nos solutions pratiques pour vous accompagner au quotidien.](#)
- Pour échanger avec votre Conseiller, utilisez la messagerie sécurisée ou le téléphone. **Laissez-lui un message s'il ne peut vous répondre immédiatement**, il vous recontactera au plus vite.
- Des solutions personnalisées sont également mises en place pour soutenir les professionnels et les entreprises et les aider à surmonter cette période difficile. Nous nous associons pleinement aux mesures prises collectivement pour l'accompagnement des entreprises :
 - Mise en place de procédures accélérées d'instruction de crédit pour les situations de trésorerie tendues, dans un délai de 5 jours et une attention particulière pour les situations d'urgence ;
 - Report jusqu'à six mois des remboursements de crédits pour les entreprises ;
 - Suppression des pénalités et des coûts additionnels de reports d'échéances et de crédits des entreprises ;
 - Relais des mesures gouvernementales : dans le cadre des échanges avec les clients, communication et explication des mesures de soutien public (report d'échéances sociales ou fiscales, mécanisme de garantie publique comme BPI...).

Votre Conseiller personnel reste le point d'entrée de tout notre dispositif d'accompagnement et reste présent à vos côtés.

Le Crédit Mutuel vous encourage à prendre soin de vous en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension.

